

819

Objectifs : Appréhender les différentes réglementations en aquaculture et pouvoir positionner son projet professionnelle

Programme :

Accueil des participants :

Recueil des attentes, tour de table et présentation du programme

Contenu :

1. Contexte socio-professionnel, 2. Contexte administratif
3. Contexte réglementaire
- 3.1. Loir sur l'Eau et les Milieux Aquatiques
- 3.2. Nomenclature ICPE
- 3.3. Nomenclature IOTA
4. Quelques cas particuliers, 5. Régime de la déclaration
6. Régime de l'autorisation, 7. Arrêté-type
8. Réglementations particulières
- 8.1. Natura 2000
- 8.2. SDAGE
- 8.3. SAGE
- 8.4. Débit réservé
- 8.5. Passes à poissons
- 8.6. Réglementation des espèces
- 8.7. Réglementation sanitaire
9. Médicaments vétérinaires
10. Equarrissage
11. Transformation
12. Transport
13. Droit du travail
14. S'installer en pisciculture
- 14.1. Créer ou reprendre
- 14.2. Préparer son installation
- 14.3. Trouver les informations
- 14.4. Etude financière
15. Accompagnement
17. Statut d'agriculteur
18. Soutien financier

Modalités pédagogiques :

Cours face à face, échange avec le formateur, étude de cas

Evaluation :

Un questionnaire valide les compétences acquises au cours de la formation

Public :

Tout public souhaitant appréhender la réglementation en aquaculture. Porteur de projet en pisciculture, aquaponie, tourisme-pêche

- **Bilan de la formation :** Bilan de la formation, fiche de satisfaction et attestation de formation

Cette formation est animée par :

CORMORECHE Jean-Christophe - Titulaire d'un

Pour plus de précisions, contactez le secrétariat du CFPPA :
cfppa.valdoie@educagri.fr

Nomenclature Installations classées (ICPE)

| Rubrique | Opération | Régime | Seuil |
|----------|--|----------------|---|
| 2.1.3.0 | Pisciculture | Autorisation | > 20 tonnes |
| 1.2.2.0 | Emploi et stockage d'oxygène | Autorisation | Entre 200 et 2 000 T |
| | | Déclaration | Entre 2 et 200 T |
| 2.2.2.1 | Préparation ou conservation de produits alimentaires d'origine animale | Enregistrement | Supérieure à 2 t/j |
| | | Déclaration | Supérieure à 500 kg/j, mais inférieure ou égale à 2 t/j |

↳ Dossier ICPE spécifique

Mais aussi : Système de refroidissement, Stockage d'hydrocarbures, de polymères, de peroxydes, Epandage

Informations pratiques :

Horaires de formation : 8h30-12h et 13h30-17h

Parking visiteurs sur le parking du gymnase
Monceau

Restauration collective possible

(sauf pendant les congés scolaires)

Tarifs (net de taxes) :

20.00 € de l'heure stagiaire

Coût de la formation : 227.5 €



CFPPA - CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES

95 rue de Turenne - 90300 VALDOIE

Tel : 03 84 58 49 62

cfppa.valdoie@educagri.fr

www.cfppavaldoie.fr

n° Siret 19900246000012 - n° Existence 4390P000790 - APE : 8532Z